TAXE DE SEJOUR - REGISTRE DU LOGEUR ANNEE 2024 (du 01/01 au 31/12/2024)

Communauté de communes Isle Double Landais

Chambre d'hôtes
0,44€ / pers. / nuit

Type d'hébergement : Chambre d'hôtes

NOM - Prénom du propriétaire : ……

Adresse de l'hébergement : ……

Adresse du propriétaire (si différente) : ……

Date d'arrivée	Nombre de nuits (a)	Nombre d'adultes (b)	Total nuitées (c) = (a) x (b)	Taxe / pers. / nuit (d)	Taxe encaissée = (c) x (d)	Nombre d'enfants exonerés	Collecte effectuée par un tiers (Airbnb, booking, Abritel …)
				0,44			
				0,44			
				0,44			
				0,44			
				0,44			
				0,44			
				0,44			
				0,44			
				0,44			
				0,44			
				0,44			
				0,44			
				0,44			
				0,44			
				0,44			
				0,44			
				0,44			
				0,44			
				0,44			
				0,44			
				0,44			
				0,44			
				0,44			
				0,44			
				0,44			
				0,44			
				0,44			
				0,44			
				0,44			
				0,44			
TOTAL							

TOTAL A VERSER :

Date :

Signature

Registre complété à adresser :

Par voie postale : Trésor Public - 3 Rue Amiral Augey Dufraisse - 24600 Ribérac

Par mail : sgc.riberac@dgfip.finances.gouv.fr

Entre le 1er et 28 Février 2025